

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

Le 7 Octobre 2024

FACTURE N° 2

N° bon de commande

SARL CASSAN
410 Route de Lavalade - Basse
46250 GOUJOUNAC
SIRET 513 318 709 00013
TVA FR 47 513 318 709

Adresse de facturation
GAEC Cadre - Cadre
Le Touron

Adresse de livraison (si différente)
46250 GOUJOUNAC

Notre
N° TVA

Votre
N° TVA

				20%					
1									
2									
3									
4									
5	1150	unités	x	1,00	1150,00				
6									
7									
8	1201	kW/h	électricité	x 0,216	259,42				
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									

Chèque 2271542 18/10/24

RÈGLEMENT :	TOTAL H.T.	Taux TVA	TOTAL T.V.A.	TOTAL T.T.C.
CONDITIONS D'ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPÉ :	1409,42	20%	281,88	1691,30
ÉCHÉANCE :	TOTALISATION			1691,30

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.